BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 966

25 – DOUBS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BESANÇON

Ventes et cessions

434 883 195 RCS Besançon.
CERTUS FINANCES.
Forme : Société par actions simplifiée à associé unique.
Capital : 30000.00 EUR.
Adresse : 2, Rue Victor Delavelle, 25000 Besançon.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion Société absorbante : BRINGUIER, MAURY ET ASSOCIES Forme : Société par Actions Simplifiée unipersonnelle Adresse du siège : 1421 Avenue des Platanes – 34970 LATTES Capital : 10.000 euros Numéro unique d'identification : 749 833 711 Lieu d'immatriculation : MONTPELLIER Société absorbée : CERTUS FINANCES Forme : Société par Actions Simplifiée unipersonnelle Adresse du siège : 2 rue Victor Delavelle – 25000 BESANCON Capital : 30.000 euros Numéro unique d'identification : 434 883 195 Lieu d'immatriculation : BESANCON Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : 492.923 euros Actif : 548.676 euros Passif : 55.753 euros Rapport d'échange des droits sociaux : la société SP CROISSANCE (RCS CHAMBERY 982 128 977) détenant la totalité des actions composant le capital des sociétés CERTUS FINANCES et BRINGUIER, MAURY ET ASSOCIES et s'étant engagée à les conserver jusqu'à la date de réalisation définitive de l'opération de fusion, il ne sera pas procédé à l'échange de titres. Il n'y aura donc pas lieu à émission d'actions nouvelles de la société BRINGUIER, MAURY ET ASSOCIES et de ce fait, il n'y a pas eu à déterminer un rapport d'échange. Montant prévu de la prime de fusion : néant / non applicable. Date du projet commun de fusion : le 30 juin 2026 Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : le 24 juillet 2026 au Greffe du Tribunal de Commerce de BESANCON pour la société CERTUS FINANCES et le 24 juillet 2026 au Greffe du Tribunal de Commerce de MONTPELLIER pour la société BRINGUIER, MAURY ET ASSOCIES. Oppositions : Les créanciers des sociétés fusionnantes, dont la créance est antérieure au présent avis, pourront former opposition devant le Tribunal de Commerce de BESANCON et de MONTPELLIER dans le délai prévu par les articles L. 236-15 et R. 236-11 du Code du Commerce. .